

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Administrateur de la République, soussigné, en vertu de l'arrêté du 13 octobre 1873, par lequel le Directeur de l'Intérieur a été chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré partout où besoin sera et inséré au *Bulletin officiel des Etablissements*.

Sur la proposition de l'Ordonnateur, le Directeur de l'Intérieur,

Avertis arrêtons :

Art. 1^{er}. Un crédit supplémentaire de la somme de cinquante mille francs est ouvert au budget du service Local pour être affecté aux diverses dépenses du Chapitre II.

Il y sera pourvu sur les voies et moyens de l'Exercice en cours. Art. 2. L'Ordonnateur, le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré partout où besoin sera et inséré au *Bulletin officiel des Etablissements*.

Papeete, le 15 octobre 1873.

GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur, le Directeur de l'Intérieur,
Le Gouv.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Caisse agricole

D'après la décision du comité directeur de la Caisse agricole prise dans sa séance du 13 octobre courant, le secrétaire-trésorier porte à la connaissance de MM. les planteurs :

Que les colons offerts en vente les mardis et les vendredis à la caisse agricole seront classés d'après leurs qualités :

La première qualité sera payée à raison de 70 c. le kilogramme ; La seconde qualité sera payée 60 c. le kilogramme.

Tous colons mélangés seront classés dans la seconde catégorie.

Les colons de mauvaise qualité ou mal nettoyés seront refusés.

Cette mesure sera mise à exécution à partir du 1^{er} novembre prochain.

bis, e tui hia i a iua ; le buru piri ; te mau vavni lina rā e te ma ore e ore i e rive hia.

Et te i a iua mau i a iua me i haamaa hia 'tu ai teihei rava.

PARTIE NON OFFICIELLE

LE SHAH DE PERSE EN FRANCE.

VII—LA FÊTE DE NUIT DU TROCRÉDO.

Paris, ... juillet.

La fête de nuit a eu lieu hier soir ; mille courtoisies ont été rendues à l'égard des dispositions prises par les organisateurs. C'est d'ailleurs, c'est l'orgie qui s'est déroulée complètement à l'heure où la fête allait être dans toute sa splendeur.

Le shah n'est arrivé dans le pavillon élevé au centre du Trocrédo qu'à huit heures et demie. Immédiatement des jets de lumière électrique, partis de l'autre côté de la Seine, venant illuminer l'intérieur du pavillon et faire scintiller les lustres dont il était garni.

Des flammes de Bengale rouges, vertes, marquant agréablement leurs couleurs, ont été allumées sur divers points de l'imposant panorama qui s'étalait sous les yeux des spectateurs, pendant que des bordées de pétards ou des gerbes de fusées, lancées des bords de la Seine, éclairaient dans les airs.

Le Champ de Mars était garni de rangées parallèles d'érables, et dans le fond se détachait la silhouette, bécote d'une trinité de feu, des bâtiments de l'Ecole-Militaire ; par instants le monument s'embranchait sous l'action des flammes de Bengale allumées au devant.

Ces effets de lumière de diverses couleurs eurent des certainement très harmonieux, mais un vent du midi chassait l'épaisse fumée dégagée par la combustion des flammes de Bengale du côté même des spectateurs. Les nusquis qui se formaient ainsi cachèrent complètement le tableau.

Les pelouses en pente du Trocrédo étaient garnies de lampions dessinant sur le sol des arabesques de feu ; mais la bourrasque qui est survenue a éteint la plupart de ces feux.

A dix heures un quart, une immense rumeur dans laquelle on distinguait des éclats de trompettes et des roulements de tambours s'éleva du Champ de Mars. C'est la retraite aux flambeaux qui s'avance à travers les allées en pente du Trocrédo jusque vers la tribune du shah.

Rien de plus pittoresque, de mieux combiné que cette retraite. Un fort détachement de cuirassiers ouvre la marche avec une fanfare de cavalerie ; puis viennent d'innombrables groupes de tambours, clairons et trumets militaires exécutant des marches variées, séparés alternativement par des rangées de cent soldats porteurs les uns de torches, les autres de drapeaux persans et français mêlés et de lanternes vénitienes Trées au bout de longs bâtons.

On s'imagine un long cordon de groupes ainsi composés, s'échelonnant sur les pentes du Trocrédo au son des instruments,

pendant que des flammes de Bengale embrasent l'horizon et que d'énormes gerbes de fusées éblouissantes éclairent l'atmosphère, et on aura une faible idée encore de ce spectacle à la fois pittoresque et imposant.

Un banquet de fusées et de pétards termine la fête de nuit, pendant que les musiciens font sautiller dans le panorama de Paris s'illumine de mille feux.

La retraite aux flambeaux s'engage par une des avenues jusqu'à l'Arc de Triomphe et aboutit au milieu de l'allée des Champs-Elysées jusqu'aux Tuileries.

La aussi le spectacle est grandiose : le cortège de lumière qui court de l'Arc de Triomphe aux Tuileries ; cette foule immense, ces rangées militaires, tout cela forme un cortège ensemble et un effet peu commun.

VIII—LA RÉCEPTION À L'ÉLYSÉE.

Grande fête à l'Élysée. Le maréchal McMahon recevait S. M. l'iranienne. C'était une des dernières fêtes que l'on offre au shah ; les hôtes tenaient à bien faire les choses. Depuis quelques jours on travaillait à la décoration des salons et des jardins. Salons et jardins étaient féeriques. Dans ces derniers, les arbres étaient chargés de lanternes vénitienes ; des ifs avaient été élevés dans l'allée principale. Le bassin circulaire avait été pourvu d'un jet d'eau de trois mètres de hauteur, et des girandoles de couleurs couraient d'un arbre à un autre. Ajoutez à cela la lumière électrique, combinée avec les flammes de Bengale, et vous aurez une idée à peu près exacte des merveilles de cette fête.

A 10 heures et demie, le shah fait son entrée. Il est vêtu de son plus brillant uniforme. Les milliers des lustres se joignent dans les diamants dont il scintille. Un murmure d'étonnement et d'admiration accueille son entrée. Le shah est souriant. Jusqu'à présent, ces réceptions en public l'obligent à un certain décorum ; il craint d'être vu pour un roi, et se sent, il paraît, en sa déshabillé. Les quelques instants de cette morgue de circonstance s'abandonnent à lui-même. Il répond, le sourire aux lèvres, à toutes les salutations qu'on lui adresse. Les dames surtout, fort nombreuses et fermant comme une corbeille de fleurs autour de laquelle polissent les papillons multicolores, sourient à l'air.

Le shah passe pour être fort galant et, à bon droit, il en a fait preuve. Les dames se font un malin plaisir de l'interroger, et de l'embarrasser dans ses réponses. S. M. ne possédant pas assez bien la langue française pour répondre couramment à tout ce qu'on lui dit, le maréchal fait les honneurs de la fête avec sa grâce habituelle.

A dix heures, les appartements sont pleins. On circule avec peine. Dans le dernier salon est dressé un immense buffet, presque désert, le monde se pressant autour du roi de Perse. On cause, on discute. La diplomatie et l'armée, la finance et l'armée se confondent. On peut évaluer le nombre des invités à trois mille.

A minuit, les salons commencent à se désolir. En somme, belle réception.

IX—L'ÉTAT DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le 12 juillet, au quai d'Orsay, dernier acte de la réception du shah : l'hôtel des affaires étrangères avait mis au dehors toutes ses splendeurs : le fronton, ceint de deux cordons lumineux, attirait le regard dès le boulevard de la Madeleine ; la cour, vaste et commode, était illustrée d'un paquet de manèges à cheval et d'une musique militaire qui attendait l'arrivée du shah.

Le shah a été reçu au bas du perron par M. le duc de Broglie et il a aussitôt paru dans les salons du palais : cette fois il portait un pantalon noir à bande d'or, la tunique noire passée avec plastron de pierres précieuses, parmi lesquelles on remarquait des émeraudes et des grosses comme la monnaie d'enveloppe de lettre ; le grand cordon de la Légion d'Honneur était recouvert d'un baudrier de diamants sur velours noir ou pendait un émetteur étincelant ; cette tenue ruisselante se complétait par l'agreste diadème que tout le monde a vu briller aux coupes sous les rayons du soleil.

Le shah a parcouru les salons, où son fort intense des lustres, l'entlaid de salons tendus d'étoffes cramoisi qui font face à la Seine ; il regardait la baie qui s'était formée sur son passage avec le Regime un peu brusque qu'on lui connaît et qu'on pinceux manie avec la plus parfaite désolitude accoutumée. Les femmes belles et parées qui l'attendaient se semblaient si gênées si surprises de cette façon de dévisager son monde, et j'ai même cru discerner quelques filles jeunes filles qui souriaient à part elles du petit succès oratoire qu'elles venaient d'obtenir.

Le shah a été ensuite rendu sur la terrasse du jardin, où il a été accueilli par des fusées d'artillerie et un bon lumbux, et aussitôt après il a été conduit dans un petit salon orné pour la circonstance et où l'attendait une collation ; Sa Majesté a fait, dans ce buffet, les dix minutes d'arrêt réglementaires, puis elle a parcouru les salons de l'invité pour se rendre au jardin ; elle a fait l'entente, le tour la pelouse, en causant avec les personnes considérables qu'elle rencontrait.

Ce jardin est du reste une fort jolie chose : au pied du perron s'étend une pelouse demi-circulaire, qui était bordée de lampions blancs et cristaux, et autour de laquelle se dressaient des belles rangées d'arbres dont le feuillage était relevé par des lanternes roses et pectore de temps en temps par la lumière bleue de trois feux électriques. Un petit groupe en marbre blanc, posé au bout de la pelouse, se détache gracieusement de ce fond vert-bleu.

A beau milieu de la pelouse, des vases en céramique, en piqueux, entourés de peaux de chamois et de bois rouge, sont de la trompe de chasse ; la musique de la garde républicaine, installée dans un kiosque à gauche, leur répond par les morceaux de son répertoire, et une autre musique, placée tout à fait au fond du jardin, derrière les arbres, soutient une conversation silencieuse avec les gardes républicains et les piqueurs. C'est très original et très varié. Notez que le dessin du jardin est à peu près celui d'un théâtre, on sort que tous les effets destinés à l'œil on à l'oreille ont toute leur valeur de mise en scène. Au reste, je ne veux pas faire croire à des contes de Mille et une Nuits, et j'ai tenu l'impression de la représentation, l'aspect du jardin Malibé, un soir d'illumination, donne une idée suffisamment exacte du jardin des affaires étrangères.

Le shah est remonté du jardin à une sorte de salle du trône qu'on avait disposée en son honneur et où il s'est assis un instant devant le monde, ayant à sa droite le maréchal MacMahon, arrivé depuis peu en uniforme, avec la décoration persane enrichie de diamants. Après que chacun a pu jouir de la vue de Sa Majesté, Sa Majesté

est repartie à onze heures vingt minutes avec le même cérémonial elle est allée jusqu'au moulin.

Le shah de Perse.

Les allées des boulevards, le pont et la place de la Concorde et tout ce qui se trouve sur les pavés ont été substitués au muséum, et les allées des boulevards ont été substituées à l'avenue de la République. Les chevaux ont été conduits à la gare de Lyon.

Vers onze heures, un escadron de cuirassiers à longue les boulevards, se dirigeant au pas du côté de l'embarcadere.

A midi, le cortège est parti du palais de la présidence du Corps législatif, se composant de deux escadrons attelés en grande file, d'une dizaine de voitures et d'un détachement de cuirassiers, précédé de piquetés. Dans la voiture du shah étaient le maréchal président de la République, le grand-vizir et le duc de Broglie en tenue civile. La deuxième Daumont contenait quatre officiers supérieurs.

Le cortège traversa au pas le pont de la Concorde et Nesselrode fit un long regard à sa droite et à sa gauche comme pour graver dans sa mémoire la vue qui, de ce point, se déroule aux yeux.

Place de la Concorde, les chevaux furent mis au grand trot pour conserver cette allure jusqu'à la Bastille. Les cortèges affaissaient, cela va sans dire, pour voir une fois encore le souverain persan, et le saluaient avec sympathie.

Un chemin de fer de Lyon, les préparatifs avaient été faits dans la matinée pour recevoir le shah. Les deux salles d'attente du milieu de la gare du départ avaient été converties en salons et ornées de tentures de velours vert, de trophées d'«drapeaux français et persans, avec les armes de la ville de Paris et de la Perse. Les voitures travaillaient entre six heures et dix heures du matin. Entre onze heures et midi arrivèrent MM. Ferdinand Duval, préfet de la Seine, et Léon Renault, préfet de police, ainsi que le conseil d'administration de la Compagnie, ayant à sa tête M. Vuitry, ancien ministre. Plusieurs centaines de personnes se tenaient sur le trottoir pour saluer à son départ le souverain étranger.

Le train spécial organisé par la Compagnie pour conduire le shah de Perse jusqu'à Dijon était composé de sept voitures. Quatre wagons-salons étaient destinés au shah et aux personnages importants de son suite; trois autres wagons étaient réservés aux domestiques de la maison.

A midi trente-cinq, deux voitures attelées à la Daumont, précédées d'un piquet et escortées par des cuirassiers, amenèrent à la gare le shah de Perse. Sur tout le parcours des boulevards et aux abords de la gare, une foule sympathique se pressait pour saluer l'arrivée de la France. Au bas de la rampe qui conduit au départ, une compagnie du 12^e chasseurs à pied et un escadron de cuirassiers formaient la haie.

Le shah descendit de voiture pour se rendre dans les salons préparés pour le recevoir; on lui se tint, ayant à ses côtés le maréchal président de la République.

A une heure, le maréchal de Mac-Mahon et M. de Broglie, ainsi que le préfet de la Seine, le préfet de police et le conseil d'administration de la Compagnie de Lyon, accompagnèrent le shah jusqu'à son wagon. Un triple «vive» fut entendu sur le quai; prenant de sa main la salle d'attente jusqu'au moment du départ.

Le shah de Perse avait un costume des plus simples: une tunique noire, un fez sans ornements; il portait en sautoir un magnifique collier de brillants. Le maréchal de Mac-Mahon était en grand uniforme et portait à son cou la décoration que lui a confiée le shah. Le shah avait en sautoir un portrait du shah enroulé de diamants. M. de Broglie était en habit de ville.

Parmi les assistants, nous avons remarqué MM. de Gailly, commandant la place de Paris; l'ambassadeur de Perse à Paris, le colonel Chéneryon, le commandant Favrot, etc. Des factionnaires étaient défilés depuis la salle d'attente jusqu'à la portière du wagon royal.

Après s'être entretenu pendant quelques instants sur le quai, à l'aide de son interprète, avec le maréchal, le shah de Perse est monté en wagon. Il s'est tenu devant la portière jusqu'au départ du train, répondant de la main aux saluts des assistants. Le général Hartung accompagnait le shah.

A un coup de cloche le train parti; il était une heure cinq minutes. Le wagon dans lequel est monté le shah est le wagon royal de la Compagnie de l'Ouest qui a servi déjà à son voyage de Cherbouurg à Paris.

Avant son départ, on a remis au shah une carte contenant les stations où doit s'arrêter le train royal et indiquant les heures d'arrivée.

Le train, parti à une heure cinq minutes, doit s'arrêter à Montargis, à Laroche, à Tonnerre, à Darcy et à Dijon.

Le shah de Perse arrivera à Dijon à sept heures du soir; il y couchera, et le lendemain il partira pour la Suisse.

Le directeur de la Compagnie du chemin de fer de Lyon, M. Bargmann, le chef de l'exploitation, M. Bidonnet, et autres assistants accompagnent le shah de Perse. C'est l'inspecteur principal M. Jacquin qui est chargé du service de la gare. (Échange.)

L'Araucanie

Les nouvelles de l'Amérique du Sud ayant fait mention du retour « dans son royaume d'Araucanie » du roi Orellé, avoué à Périgueux, le conseil général du Chili a adressé à un journal de Paris la lettre suivante, en réponse à une article fantaisiste publié à ce sujet.

Paris, le 12 oct. 1873.

Monsieur, — Permettez-moi de vous adresser quelques lignes en réponse à l'article publié dans le *Gauleois*, sous le titre de: *Une colonie perdue*. En publiant ma réponse, vous reconnaîtrez volontiers que j'ai le devoir et le droit de prouver que la religion du *Gauleois* a été indignement surprise; et, comme preuves, je ne me bornerai qu'à quelques arguments officiels, soutenus par quelques notions de géographie et d'histoire.

Avant tout, je dirai qu'il n'y a jamais eu, et qu'il n'y aura jamais de royaume, ni de roi d'Araucanie. Mais qu'est donc cette Araucanie dont on parle tant et que personne ne connaît? L'Araucanie est une province du Chili, située sous le 38° de latitude sud. L'article premier de la Constitution chilienne, en vigueur depuis 1833,

déclare que la République du Chili s'étend depuis le désert d'Atacama, par 34° de latitude sud, jusqu'au cap Horn, par 58° 30' de latitude sud. Cette déclaration constitutionnelle devrait suffire pour affirmer les titres du Chili à la légitime possession d'un territoire qui ne lui ait jamais contesté les nations civilisées qui, depuis soixante ans, ont reconnu la République du Chili.

Le centre de la République du Chili, entre les 37° latitude et 45° longitude, se trouvent les provinces de Arica, de Valdivia, de Linares et de Concepcion, englobant une population de plus de 200,000 habitants, soumis aux lois qui régissent tout le Chili. Je ne m'étendrai point sur l'importance de nos riches provinces de Concepcion, de Valdivia et de Linares; mais je ferai remarquer que ces trois provinces sont situées à l'extrémité sud de l'Araucanie.

La province d'Araucanie est bornée au nord par la Concepcion. Cette grande province de Concepcion, qui tient le premier rang après nos commerçantes et opulentes provinces de Santiago et de Valparaiso, et dont les villes et les ports sont très peuplés, est sillonnée par des chemins de fer et des rivières navigables. A l'Ouest, l'Araucanie est bornée par l'Océan Pacifique; à l'Est, par l'immense Cordillère des Andes, et au Sud, par notre belle province Valdivia, couverte de grandes routes arrosables, et dont les villes méditerranéennes et les ports peuvent rivaliser déjà d'importance avec ceux de la Concepcion.

Cette même province d'Araucanie, enclavée dans deux de nos plus considérables provinces du Sud, et dont on voit d'administratif point d'administration, se trouve soumise au régime administratif établi dans toute la République du Chili. Elle se subdivise en dix départements, administrés par des gouverneurs nommés par le gouvernement suprême de Santiago. Ces gouverneurs se trouvent sous la dépendance immédiate d'un intendant, ou préfet de la province, résidant à Angol, chef-lieu de l'Araucanie.

Quant au littoral, il est occupé par de possibles populations indigènes et par des garnisons de l'armée régulière. Le gouvernement chilien répond, dans les cas de sinistres maritimes, de la sécurité personnelle des naufragés, comme de tous les devoirs que pourrissent commander les indigènes.

Les grands capitalistes chiliens déploient, dans nos régions du Sud, une incomparable activité industrielle. D'immenses houillères, de vastes mines métallurgiques, exploitées à l'aide des engins modernes les plus perfectionnés, témoignent de l'ordre absolu qui, sous l'égide de l'administration chilienne, s'élève et se développe, règne dans ces riches contrées.

Dans l'article du *Gauleois* auquel je réponds, je lis la phrase suivante: « La principale richesse de ce pays, de deux millions cinq cent mille habitants, qui compte huit cent trente d'écloches, est la population du Chili, étant en effet de 2 millions 500 habitants environ, ce ne serait plus la province d'Araucanie, mais la république chilienne toute entière qu'il s'agirait de transformer en monnaie. — Mais comptons les indigènes qui habitent cette petite portion du territoire chilien que l'on a qualifié de Nouvelle France. Le *Gauleois* peut considérer le Chili, le Rio-Bio, séparé du Nord la province d'Araucanie de la province de Concepcion. Des rives du Rio-Bio jusqu'au rivage du Bouché Mallico, c'est-à-dire sur une étendue de 80 milles dans la direction du Sud, on ne rencontre pas un seul indigène; mais on y rencontre beaucoup de premiers colons, sans compter du gouvernement chilien, les chemins de fer qui doivent relier toutes nos colonies du Sud.

Cependant il existe dans la province d'Araucanie une tribu — une seule — qui ne vit que de rapines. Cette tribu compte, au maximum, 800 hommes. Elle campe aux confins de la province, dans les défilés de la Cordillère des Andes. Elle s'ennuie parfois, mais elle est bientôt réduite à l'impuissance par l'autorité nationale; et ses caïques se voient forcés de temps en temps de reprendre le chemin de la capitale pour implore la miséricorde du gouvernement. Cette petite tribu est indisciplinée à toujours être traitée avec une grande indulgence par le gouvernement de Santiago; mais si le Chili avait la moindre crainte à concevoir pour son autonomie, la question serait résolue, sans beaucoup d'efforts, dans quelques semaines.

Le Chili est un pays civilisé, d'une prospérité toujours croissante, où tous les citoyens de l'univers, commerçants, industriels, artisans, travailleurs, s'enrichissent et vivent paisiblement sous l'égide des lois libérales qui régissent notre République; mais je dois déclarer, en terminant, que mon gouvernement réprouverait avec la plus grande rigueur toute entreprise qui oserait violer le territoire de la République chilienne.

Aggréé, etc.

F. FERNANDEZ ROSSELLA,

Commissaire général du Chili en France.

Nouvelles à la main.

Conversation saïrie dans un restaurant parisien par un rédacteur du *Journal auxant*. Un jeune homme d'apparence robuste est en train de s'écrouler des dents et du contenu contre un becquet qui résiste courageusement à toutes ses attaques. Enfin, à bout d'efforts, notre jeune homme appelle le garçon, et lui dit d'une voix grave et triste:

— Est-ce du mulet ou du cheval que vous m'avez donné là? — Mais, monsieur... — Si c'est du mulet, je n'ai rien à dire... on sait que le mulet est entêté... mais si c'est du cheval, je le trouve beaucoup trop dur...

Entre bohémes:

— As-tu de l'argent? — Oui, vingt francs. Je paie l'absinthe! — Tu es grand? — Et si je t'offrais ensuite un excellent dîner? — Tu es immense! — Et si en sortant de dîner, je te menais au théâtre? — C'est trop! tu vas me demander de tuer un de tes créanciers!

Un monsieur, qui vient de monter dans une citadine, s'adressant au cocher, au bout de quelques pas: — Il n'est pas Dieu possible, cocher, votre cheval n'a pas mangé depuis huit jours? — Aussi, répond le cocher d'un air impassible, monsieur va voir, comme il va dévorer l'espace.

